



Une approche de la qualité de vie à Amiens Métropole

Une vingtaine d'indicateurs ont permis d'appréhender la qualité de vie au sein de la métropole amiénoise. Ceux-ci ont été construits autour des caractéristiques individuelles des habitants, liées à des critères socio-économiques. Les résultats obtenus pour l'agglomération amiénoise ont ensuite été comparés à ceux des principales agglomérations de taille similaire du Grand Bassin Parisien.

Ainsi, Amiens Métropole possède des caractéristiques d'un espace urbanisé de taille humaine, plutôt favorable à une bonne qualité de vie.

Toutefois, diversité et fortes disparités sociales fragilisent ce premier constat. Chômage marqué, part de familles monoparentales importante, nombre de logements en situation de sur-occupation élevé, ou encore revenus inférieurs au niveau national font qu'Amiens Métropole se situe avec Troyes et Reims dans un groupe où les indicateurs de qualité de vie sont les moins favorables.

Un constat à relativiser avec l'observation menée sur la dernière décennie. En effet, parmi les 24 indicateurs observés sur dix ans, Amiens Métropole est le territoire où la qualité de vie a le plus progressé.

Jean-Marc Mierlot, Insee

La qualité de vie ou le bien-être sont des concepts difficiles à définir. Dans le prolongement des recommandations de la Commission Stiglitz (*bibliographie*), la qualité de vie est une préoccupation centrale en politique et en économie. Sa mesure est complexe, car elle concerne à la fois des indicateurs socio-économiques (les revenus, le niveau de chômage, le diplôme, l'indice de développement humain...), mais aussi la santé, le bonheur, les conditions de vie matérielle, les droits de l'homme... S'agissant pour beaucoup de paramètres subjectifs difficiles à mesurer, la qualité de vie est un concept qui alimente de nombreux débats. Elle peut toutefois être approchée à l'échelle d'un territoire, par les caractéristiques individuelles des habitants liées à des critères socio-économiques mesurables comme les revenus, l'emploi, la santé..., mais aussi par les spécificités du cadre de vie inhérent au territoire, comme la proximité des commerces et services, la qualité du logement, l'environnement urbain ou rural...

La qualité de vie au sein de la communauté d'agglomération Amiens Métropole, a été mesurée à travers une vingtaine d'indicateurs (*cf méthodologie*) et comparée à celle des principales agglomérations de taille similaire du Grand Bassin Parisien (Rouen, Troyes, Caen, Tours, Orléans, Le Mans, Reims). Puis, cet état des lieux a été complété par la mesure de son évolution durant la dernière décennie.

Les facilités d'une ville à taille humaine avec des disparités sociales

Cœur urbain du Pays du Grand Amiénois et du département de la Somme, la communauté d'agglomération Amiens

Métropole (175 000 habitants en 2013) possède des caractéristiques fréquemment rencontrées dans les espaces urbanisés de cette taille, qui jouent favorablement sur la qualité de vie des habitants.

Elle dispose d'une offre étendue et diversifiée en commerces et services y compris pour des équipements peu répandus tels qu'hôpital ou université. De plus, un bon nombre d'emplois sont implantés sur le territoire, ce qui permet, couplé au développement du réseau de transports en commun, de favoriser l'équilibre entre travail et vie privée en diminuant les temps de trajets. L'accès à la culture et aux loisirs est facilité par sa proximité en comparaison à des territoires plus ruraux.

Cependant, l'agglomération amiénoise se caractérise aussi par une forte diversité et des disparités sociales. Elle représente 44 % des emplois du département et une très grande partie des emplois de cadres supérieurs du département mais le chômage y est marqué. De même, la part des familles monoparentales est importante et le nombre de logements en situation de sur-occupation élevé. En moyenne, les revenus imposables par foyer fiscal sont inférieurs de près de 10 % à ceux observés au niveau national.

La qualité de vie impactée par les problèmes d'emploi

Parmi les huit agglomérations étudiées, Amiens Métropole se situe, avec Troyes et Reims, dans un groupe où les indicateurs de qualité de vie sont souvent les moins favorables, à l'inverse d'Orléans, Tours et Caen. Ceux concernant l'emploi constituent le frein principal au développement global du bien-être dans la capitale samaritaine. En effet, les difficultés du département en général, et d'Amiens en particulier, dans le domaine de l'emploi ne sont pas sans répercussions sur la qualité de vie des habitants du territoire. Amiens Métropole se positionne ainsi au dernier rang des huit villes concernant le chômage, y compris de longue durée, ou le taux d'emploi des 25 à 54 ans. Il en va de même pour la part des salariés en emploi stable. Les salaires et les revenus sont aussi parmi les moins élevés. Par ailleurs, le parc de logements



apparaît plus souvent vétuste avec une part plus forte de logements sans salle de bain ou en situation de sur-occupation. Tout comme dans l'ensemble de la région Nord-Pas-de-Calais-Picardie, l'indice de mortalité du territoire est supérieur à celui observé en moyenne nationale.

Toutefois, Amiens Métropole dispose de plusieurs atouts. La part des espaces artificialisés y est la plus faible des huit agglomérations considérées (18 % contre 26 à 41 %), ce qui illustre la place réservée aux espaces et environnements naturels, aussi bien en périphérie qu'au cœur de la ville d'Amiens. Les emplois sont relativement proches des lieux d'habitation et le réseau routier peu congestionné. Comparativement à la demande potentielle, l'offre de médecins généralistes est plus importante que dans les autres grandes villes du Grand Bassin Parisien.

Amiens Métropole rattrape son retard

Malgré des indicateurs de bien-être plutôt en retrait de la capitale samarienne par rapport aux sept autres métropoles, Amiens est celle où la qualité de vie paraît avoir le plus progressé. Parmi les vingt-quatre indicateurs observés sur dix ans, quatorze ont évolué favorablement sur le territoire d'Amiens Métropole, soit la progression la plus élevée, à égalité avec Troyes. À l'inverse, huit se sont dégradés, soit le nombre le plus faible enregistré. Deux indicateurs sont restés stables.

Ainsi, la communauté d'agglomération semble opérer un rattrapage notamment dans le domaine de l'accessibilité aux équipements, de la qualité de l'habitat (sur-occupation et vétusté) ou de l'écart de taux d'emploi entre hommes et femmes. Il en est de même pour la part de la population âgée de plus de 75 ans vivant seule, qui recule fortement.

Concernant les indicateurs qui se sont dégradés, sept d'entre eux suivent une tendance observée dans l'ensemble des huit villes. Ils sont liés aux conditions d'emploi, ainsi qu'à l'intensification généralisée des déplacements domicile-travail qui augmente les transports journaliers. Cette hausse des temps de trajets s'explique pour Amiens Métropole par la poursuite du phénomène de périurbanisation et par le nombre croissant de navettes vers l'Île-de-France (+500 en dix ans pour Amiens). L'artificialisation des sols progresse à un rythme comparable à la moyenne. Il en est de même pour l'augmentation du nombre des familles monoparentales.

Concernant l'indice global de mortalité, l'écart s'est creusé avec le niveau national.

Ce panorama constitue un premier niveau d'analyse et pourrait être complété en intégrant d'autres indicateurs (qualité de l'air, mesure de la précarité énergétique, participation citoyenne et associative) qui permettent d'offrir une analyse plus fine au plan local mais qui ne sont pas mobilisables sur tous les territoires à des fins de comparaison. ■

1 Des indicateurs de qualité de vie moins favorables pour Amiens Métropole, Troyes et Reims

Indicateurs de qualité de vie des principales agglomérations du Grand Bassin Parisien

	CA Amiens Métropole	CA Rouen - Elbeuf - Austreberthe (C.R.E.A.)	CA Grand Troyes	CA Caen la mer	CA Tours (Plus)	CA Orléans Val de Loire (AggLO)	CU Le Mans Métropole	CA Reims Métropole	France métropolitaine
Taux d'emploi des 25-54 ans (en %)	75,4	78,6	75,5	78,6	80,6	81,6	78,0	77,4	80,8
Part des salariés en emploi stable (CDI ou fonction publique) (en %)	81,0	82,9	82,6	82,3	82,4	83,8	83,1	83,1	85,2
Part des chômeurs dans la population active de 15-64 ans (en %)	16,8	14,8	16,5	14,1	13,4	12,0	15,2	15,1	12,3
Part des espaces artificialisés dans le territoire (en %)	18,0	27,2	31,2	41,4	26,4	29,3	32,6	33,9	5,1
Part de la population vivant dans un logement en situation de sur-occupation (résidences principales occupées par 2 personnes ou plus) (en %)	10,2	7,6	9,4	7,9	6,4	9,3	6,2	7,1	8,9
Revenu net imposable moyen annuel par foyer fiscal (base 100 Métropole)	90,9	93,3	84,0	94,8	98,4	103,1	91,6	92,9	100,0
Indice comparatif de mortalité globale (base 100 France)	108,4	101,7	97,6	94,9	87,1	88,3	94,7	106,1	100,0
Accessibilité potentielle localisée aux médecins généralistes libéraux (nombre de médecins en ETP pour 100 000 habitants)	96,0	84,0	78,0	92,0	76,0	66,0	75,0	81,0	71,0

Source : Insee

2 En dix ans, la qualité de vie à Amiens Métropole a nettement progressé

Évolutions des indicateurs de qualité de vie des principales agglomérations du Grand Bassin Parisien

	CA Amiens Métropole	CA Rouen - Elbeuf - Austreberthe (C.R.E.A.)	CA Grand Troyes	CA Caen la mer	CA Tours (Plus)	CA Orléans Val de Loire (AggLO)	CU Le Mans Métropole	CA Reims Métropole
Nombre d'évolutions favorables	14	11	14	11	10	9	10	9
Nombre d'évolutions défavorables	8	11	9	11	12	14	13	13
Nombre d'indicateurs stables	2	2	1	2	2	1	1	2
Rapport favorables/défavorables	1,8	1,0	1,6	1,0	0,8	0,6	0,8	0,7

Source : Insee

Insee Nord-Pas-de-Calais-Picardie
130, avenue du Président J.F. Kennedy
CS 70769
59 034 Lille Cedex

Directeur de la publication :
Daniel Huart

Rédactrice en chef :
Nathalie Salomon

Bureau de presse :
03 22 97 31 91

ISSN : en cours
© Insee 2016

Pour en savoir plus

- Mierlot J.-M., « Une approche de la qualité de vie dans les territoires picards » *Insee Analyses Nord-Pas-de-Calais-Picardie* n°07, avril 2016
- Le Scouëzec P., Mierlot J.-M., « Pays du Grand Amiénois : des atouts de qualité de vie différents » *Insee Flash Nord-Pas-de-Calais-Picardie* n°03, avril 2016
- Jamme J. « Les familles : plus en difficulté dans les centres urbains, plus favorisées dans les couronnes périurbaines » *Insee Analyses Nord-Pas-de-Calais-Picardie* n°03, janvier 2016
- Reynard R., Vialette P., Pôle synthèses locales, Insee « Une approche de la qualité de vie dans les territoires », *Insee première* n°1519 octobre 2014
- « Rapport de la Commission Stiglitz », www.stiglitz-gen-fitoussi.fr
- Méthodologie détaillée sur Insee.fr

